

Protéger ses données sur les réseaux sociaux ?

Les $\frac{3}{4}$ des français publient des informations très personnelles sur les réseaux sociaux (Facebook en particulier mais aussi certains blogs), sans pour autant effectuer un paramétrage qui limite la consultation à son entourage.

Diffuser librement une information de santé est sensible.

Au delà de la « réputation », ces informations peuvent être nuisibles ou bien utilisées au dépend de l'utilisateur :

- mauvaise utilisation d'un employeur peu scrupuleux;
- perte de chance pour une demande de crédit ou d'assurance (refus ou taux plus élevés lié au risque);
- le piratage des données personnelles à des fins commerciales (usurpation d'identité).



POUR EN SAVOIR PLUS

<http://loremipsum.com/dolorsitamet>